

## BUREAU DIRECTEUR REGIONAL DE FRANCHE-COMTE

Procès Verbal de la réunion du 20 Avril 2015

**Présents :** Gilles DA COSTA, Roger CHEVALIER, Benoît CORDIER, Robert DEMOLY, Sandrine JACQUES, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON.

**Invité présent :** Jean-Charles ROMAGNY.

**Excusé :** Philippe BERTEAUX, Michel COLIN, Laurent MONROLIN, Gérard NICOLET.

Le secrétariat de séance est assuré par Sandrine JACQUES

En ouverture de séance il est proposé l'approbation des PV des réunions de Bureau du 12/01/15 et du 18/02/15, ils sont approuvés à l'unanimité.

### **1. Courriers reçus et dossiers en cours**

Le bureau valide la participation financière du Comité Régional à hauteur de 200€ pour la soirée qui a été organisée pour mettre à l'honneur Morgan KNEISKY suite à son titre de Champion du Monde.

Le Président revient sur l'article paru récemment dans l'Est Républicain au sujet de l'anneau cycliste à Besançon, et indique que les dirigeants de l'Amicale Cycliste Bisontine se réjouissent de la défaite d'un élu aux élections départementales. Suite à cet article, le maire de Besançon et plusieurs autres élus ont exprimé au Président leur désapprobation, tout comme ils l'ont fait directement auprès de Pascal Orlandi. Le dossier est sans doute fragilisé de façon encore accrue à présent.

Gilles DA COSTA regrette cela car il devait participer prochainement à une réunion avec le Maire de Besançon et Pascal ORLANDI à ce sujet et espérait voir des avancées. Il espère que cela n'aura pas d'incidences sur le cyclisme en général à Besançon (reconnaissance des Pôles, etc.)

La Convention avec le Conseil Départemental du Doubs pour les Sentiers VTT a été signée pour 2015. Le Comité Départemental du Doubs parle de "détournement de subvention par le Comité Régional" sur ce dossier. Le rapport d'activités a été demandé par Michel COLIN, la demande a été faite à la personne en charge de ce dossier au Conseil Départemental du Doubs. Nous sommes en attente de la réponse du Conseil Départemental. Pour cette année, comment procède t-on pour effectuer le travail à ce sujet après le départ de Jean-Charles? La proposition est faite de confier cela à salarié dédié sur la base de vacations ou temps partiel. Il est nécessaire de réunir prochainement les différents acteurs pour faire un point, puis d'envisager la mise en place.

Information faite aux membres présents de la réaction de Michel COLIN qui a transmis une « note et un commentaire façon professeur » au petit texte écrit par Gilles DA COSTA suite au titre de Champion du Monde de Morgan KNEISKY.

Un courrier a été fait par Gilles DA COSTA à Roland et Claude VERY, en tant qu'arbitre, au sujet de l'altercation qui a eu lieu avec Jean-Charles ROMAGNY lors du cyclo-

cross de Baume les Dame ; aucune réponse à ce jour, comme les différents courriers sur d'autres sujets (proposition rencontre pour échanger, Triangle du Doubs/problème calendrier, Challenge Est Cadets participation 100€, sentiers VTT,...) Aucun retour n'a été fait à toutes ces sollicitations.

Suite à ces événements du 21/12/14 à Baume les Dames, le Comité saisira le juriste de la FFC pour connaître la suite à donner.

Demande de l'ACB de restitution de la majoration des droits d'engagements lors de la manche de coupe de France de cyclo-cross organisée à Besançon en octobre. Après avoir étudié la situation dans les autres disciplines lors des épreuves fédérales organisées en Franche-Comté, nous constatons qu'en VTT et BMX la majoration profite aux clubs organisateurs. Le bureau décide d'officialiser la décision de restitution de cette somme au club après avoir vérifié comment cela est géré lors de l'organisation du Cyclo-cross de Nommay.

CNDS : instruction des dossiers en cours. Des justificatifs nous ont été redemandé notamment sur les vacances.

Pour la prochaine campagne CNDS il est nécessaire d'élaborer le projet du Cyclisme Franc-Comtois. Pour cela il nous faudra rencontrer les CD et les clubs. Il faut réfléchir à un mode d'organisation et à une méthodologie.

Dans la perspective du départ de Jean-Charles ROMAGNY, la DTN a été sollicitée par Gilles DA COSTA et est favorable à un temps de travail commun à ce sujet, propositions de dates en cours.

PES : Etat des lieux et propositions, voir Power Point Jean-Charles ROMAGNY

## **2. Etat succinct des licences**

3205 licences au 16/04/15 contre 2948 licences au 04/04/14, soit + 257 (avec écart de 15 jours dans les dates)

Chiffre final 2014 : 3472 ; nous sommes donc à – 267 licences du total final de l'année dernière, la tendance est bonne.

## **3. Challenge Crédit Mutuel**

2 manches ont été réalisées, la dernière en date étant le Prix de Valentin, lors de laquelle on a pu constater un peu moins de participants que les années précédentes, avec des conditions météo très difficiles (pluie, froid) Les maillots de leader n'ont pas tous été remis lors de cette manche, ils seront remis au départ du Prix du Saugeais qui sera la prochaine manche.

## **4. Bilan réunion Bourgogne/Franche-Comté du 13 avril**

DN Dames : très bonne ambiance dans le groupe, manque de la culture du haut niveau et de la performance pour la plupart des filles, cela sera désormais travaillé d'avantage.

Collectif Juniors : les coureurs Francs-Comtois adhèrent très bien à ce collectif et de bons résultats sont constatés.

Par contre lors du Challenge National Juniors les résultats des Francs-Comtois ont été décevants.

Arbitrage : grosses difficultés dans ce domaine en Bourgogne.

## 5. Bilan Financier

La tendance est bonne, pas de souci. Voir document joint.

## 6. Questions diverses

Prix de Marchaux : organisation très originale, voir dossier envoyé par J.B QUICLET

Nécessité d'ouvrir un compte bancaire pour percevoir la part des clubs versée par le Crédit Mutuel lors des prises de licences (convention) pour leur reverser ensuite.

Championnat de F.C Contre la Montre : organisation par la Roue d'Or de Noidans à Noidans le Ferroux. Jean-Charles ROMAGNY a procédé à la reconnaissance du circuit et a demandé à l'organisateur d'apporter quelques modifications, notamment au sujet du nombre de km, des zones de départ et d'arrivée et des horaires de départ.

Il faudra veiller lors de la mise en ligne des Détails d'Organisations sur le site internet que soit noté dans les observations que toutes les personnes qui suivent les coureurs doivent être licenciées. Une proposition est faite de contrôler cela au départ et d'apposer sur les véhicules un macaron correspondant au n° de dossard du coureur suivi. Possibilité de prendre des cartes à la journée pour les chauffeurs des voitures suiveuses qui ne seraient pas licenciés. Un document sera également préparé pour rappeler le règlement aux suiveurs.

Les titres de Champions Régionaux seront remis à partir de la catégorie Cadet, comme dans les autres disciplines.

Budget secteur technique : celui-ci a été consolidé avec l'ajout d'une ligne entente Bourgogne/Franche-Comté et une ligne vacations.

Matériel BMX : souci de vétusté des radios arbitres, Eric PIHET a la possibilité d'en racheter pour un montant maximum de 700€, l'accord est donné pour cet achat, même s'il n'était pas prévu au budget.

Homologation Résultats : Robert DEMOLY fait part de l'homologation des résultats des courses déjà réalisées, il rend compte des diverses amendes appliquées lors de la Ronde de la Haute-Saône, ainsi que d'un souci lors du Prix de Ruffey sur Seille, victoire de Sylvain MAUBLANC avec une carte à la journée, alors qu'il a été licencié FFC jusqu'en 2013 et qu'il avait alors le niveau 3<sup>ème</sup> catégorie mais le comité Rhône Alpes n'a pas suivi nos recommandations de monter de catégorie, le coureur a donc été déclassé.

Fin de séance à 22h45.

## SITUATION FINANCIERE

20-avr-15

	31-mars-14	31-mars-15
Cpte 45	1 075,09 €	1 002,79 €
Cpte 60	98 980,68 €	134 723,96 €
Cpte Tonic 36 mois	100 000,00 €	100 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>200 055,77 €</b>	<b>235 726,75 €</b>

CAISSE AU 31/03/15 : 12,49 euros

	Créances au 31/03/14	Créances au 31/03/15
Clubs	31 182,59 €	31 175,54 €

2013/2014	du 01/03 au 31/03/14	du 01/11 au 31/03/14
Dépenses	57 605,07 €	221 898,52 €
Recettes	55 649,66 €	271 340,86 €

Solde : + 49 442,34 euros

2014/2015	du 01/03 au 31/03/15	du 01/11 au 31/03/15
Dépenses	35 590,56 €	275 867,77 €
Recettes	31 171,00 €	319 562,98 €

Solde : + 43 695,21 euros

